

# PARIS DANCE SCHOOL

*Siège Social*  
4, rue Baudin  
92300 LEVALLOIS-PERRET  
Tel : +33 07 81 94 16 30  
Site web : [www.parisdanceschool.com](http://www.parisdanceschool.com)

## **HIP-HOP DANCE CAMP 2024**

*À PARTIR DE 12 ANS*



**Nom :**

**Prénom :**

**Adresse :**

**Code Postale :**

**Tél :**

**Personne à prévenir en cas d'accident :**

**Ville :**

**Email :**

**Dossier COMPLET A ENVOYER par la poste à :**

**PARIS DANCE SCHOOL 4, rue Baudin – 92300 LEVALLOIS-PERRET**

**HIP HOP WINTER DANCE CAMP 2024**

*08 au 10 avril 2024*

**TARIFS :**

*Cours unité : 15€*

*Carte 2 cours : 25€*

*Carte 3 cours : 40€*

*Carte 4 cours : 55€*

*Pass full : 100€*

1 – Faite votre choix

2 - Votre règlement **par chèque**, sera rédigé à l'ordre de « **La Rue Est à Nous** »

3 – Certificat médical pour la pratique de la danse,

4 - L'autorisation parentale pour les mineurs, manuscrite.

\*Merci de nous préciser vos souhaits **ICI** :

### **REGLEMENT INTERIEUR**

1. Par mesures d'hygiène, les chaussures de ville ou de sport ayant servi en extérieur même propres sont interdites, prévoir une deuxième paire de basket pour la danse. Seules les boissons sous emballage plastique sont autorisées dans la salle.
2. Pour le bien-être de tous chacun se doit de contribuer à maintenir la salle propre et avoir un comportement respectueux envers les autres.
3. L'inscription engage l'élève à être présent toute dans le cours.
4. Les professeurs sont seuls décisionnaires dans l'acceptation des élèves dans le cours choisi.
5. Le règlement total s'effectue lors de l'inscription, il n'est pas remboursable. Les cartes de cours sont personnelles et ne sont en aucun cas remboursées.
6. La validité de la carte ne sera en aucun cas prolongée pour les vacances personnelles de chaque élève.
7. Afin de ne pas déranger le bon déroulement de la classe, les ami(e)s ne sont pas autorisés à assister aux cours : des portes ouvertes sont organisées à la fin de chaque trimestre pour faire connaître nos activités.
8. Dans l'enceinte de l'établissement, en dehors du cours de danse, les élèves sont sous la responsabilité du parent pour les mineurs ou de l'adulte qui les accompagne, ainsi que de leurs affaires personnelles. PARIS DANCE SCHOOL décline toute responsabilité en cas de vol à l'intérieur de l'établissement.
9. Les cartes nominatives sont personnelles, ne sont utilisables que par leur propriétaire et doivent être présentées au début de chaque cours et ne sont en aucun cas remboursée.

**TOUS COURS ENTAME NE SERA PAS REMBOURSE.** Les cartes, forfaits ne sont pas remboursable, qu'elle que soit la raison, sauf si Paris Dance School arrêterait les cours.

11. *La Direction peut exclure des cours, à la demande du professeur, toute personne ayant un comportement nuisible au bon fonctionnement des cours, et ce sans aucun remboursement.*
12. *Le Studio Paris Dance School ne peut être tenu pour responsable de tout préjudice corporel ou matériel causé ou subi par les élèves et accompagnateurs, pendant les cours, déplacements, etc... Il est donc préférable de prévoir une assurance personnelle pendant l'année.*
13. *Nous vous informons ne pas avoir souscrit d'assurance « individuelle accident », cette dernière reste de votre responsabilité.*
14. *La direction se réserve le droit d'apporter toute modification sur le déroulement du planning des cours ou d'annuler la programmation des activités, si le nombre de participants est insuffisant.*
15. *Paris Dance School assure la responsabilité civile des adhérents, mais ne couvre pas le "risque individuel accident".*
16. *Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs.*
17. *Le lieu est interdit aux animaux, poussettes, trottinettes, Rollers, Valise à Roulette...*
18. *Il est interdit de manger dans la salle de danse, seules les bouteilles d'eau sont autorisées.*
19. *Les cours sont accessibles aux niveaux Débutant, Débutant I, Débutant II, Moyen, Avancé et Professionnel.*

*J'accepte le règlement ci-dessous, reconnais en avoir pris connaissance et m'engage à le respecter.*

*Fait à :*

*Le :*

*Signature :*

*Mention « Lu et approuvé »*